

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU POLE LORRAIN DE L'AMEUBLEMENT BOIS DU 06 JUILLET 2005

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le 06 juillet 2005, à 16 heures 45, au centre AFPIA de Liffol le Grand sur convocation de Monsieur Bruno VERNIN, Président du PLAB.

Etaient présents :

Monsieur COLLINET José, Ets COLLINET
Madame CONRY Monique, SAS SIEGES ET SALONS
Monsieur GERVAIS Pascal, Ets MSS
Monsieur HILDENBRAND Didier, Délégué Régional de l'UNIFA
Monsieur KOFFOLT Alain, Ets STYLE ET CONFORT
Monsieur MARTIN Eric, Sté A2M
Monsieur MAYER Philippe A., Sté ECB
Monsieur VERNIN Bruno, Sté E.C.B.
Monsieur VIDON GERLIER Yannick, Ets VIDON GERLIER

Etaient absents mais excusés :

Monsieur BOUCHER André, Conseiller Général de la Moselle
Monsieur COIGNUS Patrick, CRCIL
Monsieur CORDONNIER Denis, Conseiller Général de la Meuse
Monsieur DRAPIER Jacques, Maire de Neufchâteau
Madame GRIVOIS Micheline, Ets DELAROUX
Monsieur LACROIX Jacky, Ets LACROIX
Madame LEDUC Véronique, Commissaire aux Comptes
Monsieur LEFEVRE Olivier, Expert comptable, SOVEC
Monsieur QUINOT Daniel, Ets SIEGES D'ART FRANÇAIS

Assistaient également à la réunion, mais sans avoir le droit de vote :

Monsieur BOURGAUX Jean-Marie, Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois

La séance du Conseil d'Administration débute à 16 heures 45.

Le quorum prévu à l'article 6 des statuts étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

I - Election du bureau de l'association :

Monsieur Bruno VERNIN, Président du PLAB prend la parole pour remercier les administrateurs d'être présents et remercie les candidats brillamment élus en la personne de Messieurs Pascal GERVAIS, Ets MSS et Alain KOFFOLT, Ets STYLE ET CONFORT.

Monsieur Bruno VERNIN rappelle qu'il convient de pourvoir au remplacement du Vice-Président Daniel DUPUIS et du Trésorier Pascal HANZENNE, tous deux démissionnaires.

Après un exposé présentant le rôle et les actions à la fois du Conseil et du Bureau, il est fait appel à candidatures pour les deux postes vacants.

Monsieur Eric MARTIN se porte candidat au poste de trésorier.

Monsieur COLLINET est sollicité pour prendre le poste de Vice-Président. Celui-ci décline l'offre en précisant qu'il y a déjà un Vice-Président meusien pour le secteur de l'artisanat et souhaite un représentant d'un autre département.

La proposition est faite à Pascal GERVAIS qui accepte la fonction.

Monsieur MARTIN, en qualité de trésorier et Monsieur GERVAIS, en qualité de Vice-Président, sont élus à l'unanimité.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

- Président : Monsieur Bruno VERNIN
- Vice-Président : Monsieur Yannick VIDON GERLIER
- Vice-Président : Monsieur Pascal GERVAIS
- Trésorier : Monsieur Eric MARTIN
- Secrétaire : Monsieur Didier HILDENBRAND

II - Questions diverses :

Jean-Marie BOURGAUX propose aux membres du Conseil et demande un accord de principe pour pouvoir contracter hors du Contrat de Progrès les actions suivantes : Piloter le Futur, action stratégique et les actions de communication sur la filière ameublement et son savoir-faire, la promotion des formations aux métiers du Bois et de l'Ameublement. En effet, ne connaissant pas les nouvelles orientations du Contrat de Progrès 2006-2008, il est peut-être plus avantageux pour le PLAB et ses adhérents de contracter auprès des financeurs une aide en dehors du Contrat de Progrès. Le Conseil approuve et donne son accord de principe.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Conseil d'Administration lève la séance à 17 heures 45.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président,

Bruno VERNIN

Le Secrétaire,

Didier HILDENBRAND